Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_001_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 12 février 2026

Délibération DB-001-2026

Objet : Conseil de développement - Rapport d'activités 2025

L'an 2026 le 12 février à 18 heures 15, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan KERDRAON.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Jean-Marc LABBE.

MEMBRES PRESENTS

Ronan KERDRAON, Sylvie GUIGNARD, Hervé GUIHARD, Christine METOIS-LE BRAS, Rémy MOULIN, Blandine CLAESSENS, Pascal PRIDO, Denis HAMAYON, Thibaut GUIGNARD, Jean-Marc LABBE, Thierry SIMELIERE, Gérard LE GALL, Bertrand FAURE, Jean-Paul HAMON, Arnaud BANIEL, David BELLEGUIC, Bruno BEUZIT, Patricia BRIAND-FALLER, Stéphane BRIEND, Marie Jo BROLLY, Paul CHAUVIN, Mickaël COSSON, Morgane CREISMEAS, Bernard CROGUENNEC, Patrice DARCHE, Rachid DYDA, Pascale GALLERNE, Damien GASPAILLARD, Annie GUENNOU, André GUYOT, Michelle HAICAULT, Martine HUBERT, Christian JOLLY, Michel JOUAN, Eliane LALANDEC DAVOINE, Nadia LAPORTE, Aline LE BOEDEC, Joël LE BORGNE, Didier LE BUHAN, Yannick LE CAM, Maxime LE CRONC, Michel LE DUAULT, Isabelle LE GALL, Thibaut LE HINGRAT, Hugues LESAGE, Monique LUCAS, Laurence MAHE, Catherine MARCHESIN, Gérard MEROT, Olivier MEROT, Nicolas NGUYEN, Nicole OGER, Stéphane OLLIVIER, Christine ORAIN-GROVALET, Michel PETRA, Philippe PIERRE, Maryline PREVOST, Christian RANNO, Roland RAOULT, Alain RAULT, Catherine RIVIERE, Valérie ROOS, Marcel SERANDOUR, Annie SIMON, Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL, Thierry STIEFVATER

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)

Vincent ALLENO pouvoir à Nicole OGER, Loïc RAOULT pouvoir à Hugues LESAGE, Cigdem AKTAS pouvoir à Yannick LE CAM, Joël BATARD pouvoir à Sylvie GUIGNARD, Brigitte DEMEURANT COSTARD pouvoir à Arnaud BANIEL, Stéphane FAVRAIS pouvoir à Thibaut LE HINGRAT, Claudine HATREL--GUILLOU pouvoir à Patricia BRIAND-FALLER, Françoise HURSON pouvoir à Catherine RIVIERE, Stéphane L'HER pouvoir à Thierry STIEFVATER, Maryse PINEL pouvoir à Thibaut GUIGNARD, Corentin POILBOUT pouvoir à Valérie ROOS,

MEMBRES ABSENTS

Richard HAAS, Guillaume HAMON, Laure MITNIK

Nombre de conseillers en exercice : 80
Nombre de présents : 66
Nombre de votants : 77

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_001_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 12 février 2026

Délibération DB-001-2026

Rapporteur : Monsieur Ronan KERDRAON

Objet : Conseil de développement - Rapport d'activités 2025

EXPOSE DES MOTIFS

Les conseils de développement, composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Cette instance consultative est obligatoire dans les Établissements de coopération intercommunale (EPCI : communauté de communes,communautés d'agglomération...) de plus de 50 000 habitants. Les bases de son fonctionnement et de ses missions sont régies par la loi (article L5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales).

Le conseil de développement apporte ses éclairages à travers des avis et propositions remis aux élus locaux, participe à des temps d'échange avec les élus et techniciens de Saint-Brieuc Armor Agglomération, et désigne des représentants dans des instances de suivi des politiques publiques. Le conseil s'implique également dans les actions du réseau des conseils de développement bretons.

Les chiffres de l'année 2025 :
27 temps de travail ou d'information proposés aux membres
2 contributions écrites sur le PLH
3 rencontres régionales
8 réunions du comité exécutif
3 temps de dialogue avec les élus
environ 1000 heures de travail bénévole

Cette année, le conseil a contribué :
- au schéma directeur des énergies renouvelables (SDENR), en testant et enrichissant la méthodologie des ateliers de concertation grand public.
- au Programme Local de l'Habitat (PLH). Associé tout au long de l'élaboration du PLH (8 réunions thématiques), en 2025 le conseil de développement a formalisé 2 contributions : 1 avis global sur le PLH, et 1 analyse croisée du plan d'action du PLH avec les Objectifs de développement durable.
- à l'étude HMUC, par le biais de représentants désignés pour participer au COPIL et COTECH, suite à la saisine du syndicat mixte de la Baie. Différents temps d'information ont été proposés sur la thématique
- à l'organisation d'un défi mobilité, par le biais du groupe citoyen du PDU
- à la réflexion sur les services numériques de l'agglomération (Portail usagers)
- aux guides pratiques de la GIEP, en aidant à une relecture critique

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_001_2026-DE

- au Programme d’Action de Prévention des inondations (PAPI), avec 3 réunions et un travail (en cours) de conception d’une enquête de perception des risques.

Un travail en auto-saisine a débuté pour analyser les cahiers de doléances de 2019 (grand débat national) des communes de l’agglomération.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_001_2026-DE

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales ;

APRES EN AVOIR DELIBERE :

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

PREND ACTE du rapport d'activités 2025 du conseil de développement.

DIT que la présente délibération sera publiée conformément aux dispositions des articles L.5211-3, L.2121-25 et L.2131-1 du code général des collectivités territoriales sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et transmise à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Présents : 66	Pouvoirs : 11	Total : 77	Exprimés : 77
Voix Pour : 77	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

Saint Brieuc,
le 12 février 2026

Le secrétaire de séance

Jean-Marc LABBE

Président,

Ronan KERDRAON